

cette convention avec des idées plutôt étroites sur nos grandes questions nationales, sont revenus dans leurs foyers avec des esprits plus éclairés et des idées plus larges. Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, nous avons eu trop souvent des explosions du régionalisme le plus étroit. Au cours des dernières années, on a vu cette province critiquer, dénoncer et condamner le gouvernement actuel au sujet de sa politique douanière qui, prétendait-on, n'avait en vue que les intérêts des fermiers de l'Ouest, au sujet de la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson et de l'abaissement du tarif de transport du blé de l'Ouest. Par exemple, un candidat, aujourd'hui député de ce parlement, publiait à la veille des élections de 1926 un manifeste électoral contenant le passage suivant :

On a diminué le tarif des transports dans l'Ouest, modifié et altéré l'incidence des impôts en faveur des fermiers de l'Ouest, et l'on a promis de dépenser des millions de votre argent pour la construction d'un chemin de fer inutile à la baie d'Hudson. Les habitants de notre province demandaient du pain, on leur a donné une pierre, mais ils ont dû aider et ils aident encore à payer la note de ces cadeaux princiers donnés aux autres.

Heureusement pour la cause de l'unité nationale, le parti libéral-conservateur, assemblé en convention à Winnipeg, a adopté une nouvelle et toute différente attitude sur ces questions. Par des résolutions, il a sanctionné le principe que les choses nécessaires à la vie et les instruments de production ne devraient être frappés que très légèrement par l'impôt douanier, que la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson doit être continuée, que les tarifs actuels de transport du grain et des sous-produits ne devraient pas être augmentés. Cela indique que l'opposition modifie sa politique, veut joindre ses efforts aux autres, sera dorénavant plus disposée à aider et fera preuve de plus d'esprit national dans ses efforts et ses activités.

Monsieur l'Orateur, mes remarques seraient incomplètes si je n'offrais de tout cœur mes félicitations personnelles et celles de mon parti au nouveau chef de l'opposition. Nous le savons pénétré des hautes traditions parlementaires britanniques et disposé à se consacrer au service public. Nous espérons que ses efforts contribueront au développement et au progrès du Canada.

J'ai l'honneur, monsieur l'Orateur, de proposer qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le remercier de son gracieux discours aux deux Chambres du Parlement.

M. ARTHUR L. BEAUBIEN (Provencher), (texte) : Monsieur l'Orateur, depuis l'établissement de la Confédération, la coutume

découlant des termes convenus dans le grand pacte fédératif veut que l'Adresse en réponse au discours du Trône soit proposée et appuyée dans les deux langues officielles de ce pays. Tous les gouvernements ont voulu reconnaître par là l'égalité des deux grandes races dont les labeurs ont défriché, civilisé et agrandi le Canada. Ils ont voulu signifier qu'ils attendaient surtout des vertus et des qualités éminentes de ces deux races, l'effort commun et harmonieux qui donnera à notre pays l'expansion merveilleuse que l'avenir lui réserve et qui en fera,—on l'a déjà dit,—le pays du vingtième siècle. Le Gouvernement a fait plus. Il aurait pu choisir, pour appuyer la proposition en faveur d'une adresse en réponse au discours du Trône, parmi la brillante phalange des représentants de la province de Québec, mais il a voulu appeler à cet honneur le seul député de langue française élu à l'ouest des grands lacs. Il a sûrement voulu démontrer par là que le Canadien d'origine française conserve ses droits à l'égalité en ce pays et que le fils des pionniers est partout chez lui dans ce grand Dominion. En sollicitant les commentaires d'un député canadien-français de l'Ouest, le Gouvernement a voulu montrer sa confiance dans les groupes français établis dans les provinces des Prairies, et son espoir que les citoyens de langue française apporteront dans le développement de cette vaste région leur puissante et pacifique coopération. Aussi, ce n'est pas en mon propre nom que je veux remercier le Gouvernement et le féliciter de sa largeur de vue ; mais c'est au nom de la population canadienne-française, honorée et appréciée dans mon humble personne, que je veux offrir au très honorable premier ministre et à ses honorables collègues les sentiments d'une sincère et profonde gratitude.

Avant de commenter le discours du Trône, permettez-moi, monsieur l'Orateur, d'exprimer notre joie de vous voir toujours jeune et en aussi bonne santé. Le temps passe sans vous marquer de son empreinte, et chaque session vous ramène toujours prêt à donner à notre pays et à ses représentants, avec un dévouement infatigable, les avantages de votre grande expérience parlementaire, de votre connaissance approfondie de nos coutumes et de nos lois, de votre science dans les autres domaines, de votre esprit de justice, de votre prestige personnel, de votre vigueur et de votre grande activité. Avec vos amis et vos admirateurs de la droite, je souhaite que vous occupiez encore longtemps le poste distingué que vous remplissez avec tant d'honneur. Je crois même exprimer par là le vœu secret de la gauche, car si tous les députés de la loyale opposition désirent un changement